

Madame la ministre Courchesne,
Monsieur le ministre Hamad,
Monsieur Péladeau,
Mesdames, Messieurs,

Le rêve devient enfin réalité. Depuis plusieurs semaines maintenant, mais de façon plus intensive au cours des derniers jours, les équipes de la Ville de Québec, d'Infrastructure Québec et de Quebecor Media ont travaillé fort pour en arriver à une entente intervenue vendredi vers 22 heures.

En octobre 2009, au cours de la campagne électorale, je prenais l'engagement de doter notre région et l'Est du Québec d'un amphithéâtre multifonctionnel. Cet engagement se matérialise aujourd'hui, soit 30 mois plus tard.

Nous nous sommes entendus pour la construction d'un amphithéâtre de 400 M\$, toutes taxes incluses, mais remboursées à 100 %. Nous savions que nous allions recevoir le remboursement de la TPS en raison des dispositions mises en place par le gouvernement fédéral depuis 2004 auxquelles toutes les municipalités canadiennes ont droit.

Nous avons obtenu le 19 mars 2012 la confirmation par l'Agence du Revenu du Québec du remboursement de la TVQ, compte tenu de la nature commerciale de l'amphithéâtre.

En fait, à l'instar du Palais Montcalm et du Centre de foires, la mission commerciale du futur amphithéâtre a été reconnue par l'Agence du Revenu du Québec, ce qui explique le retour de la TVQ à 100 %. Il en serait de même si la Ville rénoverait d'autres infrastructures lui appartenant telles le Stade municipal, le marché du Vieux-Port ou le camping municipal de Beauport.

Depuis le début des négociations avec notre partenaire, Quebecor Media, nous cherchons à nous assurer que les intérêts des résidents de Québec et du Québec soient protégés et notre partenaire le comprend et le respecte.

Je l'ai déjà dit, la négociation entre un corps public et une entreprise privée n'est pas une chose simple du fait que l'une des parties est assujettie à une dynamique réglementaire alors que l'autre l'est en vertu des règles du marché.

Voilà la tâche à laquelle s'est attaquée notre équipe de négociateurs. Le fruit de leur travail se traduit par un document qui établit clairement et dans les moindres détails les obligations et les responsabilités de la Ville et de Quebecor Media. Des mois de travail qui démontrent hors de tout doute la bonne foi de Quebecor Media et son respect pour l'organisme « J'ai ma place ».

Encore une fois, je salue le président-directeur général de Quebecor Media qui est un dur négociateur mais qui a le respect de la capacité de payer des contribuables. Je le remercie pour sa confiance et pour sa participation au développement d'un équipement susceptible de contribuer au rayonnement du sport et de la culture de Québec en plus de contribuer à la revitalisation d'un quartier.

La route n'a pas été facile depuis notre entente de février 2011. On se souvient de la saga de la loi 204, la contestation en cour, la mise en place de la structure de gouvernance, les mauvaises surprises sur le site.

Pourtant, jamais le premier ministre, ni les ministres du gouvernement du Québec, ni notre partenaire Quebecor Media n'ont baissé les bras ou perdu confiance en notre projet. Parce que nous savions que notre cause était juste et que nous travaillions dans l'intérêt de la population qui, elle aussi, nous a toujours fait confiance. La population de notre région sera à jamais redevable de l'appui indéfectible dont ont fait preuve le premier ministre Jean Charest, la présidente du Conseil du Trésor, madame Michelle Courchesne, de même que monsieur Pierre Karl Péladeau. Je les en remercie. Je tiens également à remercier le ministre Sam Hamad de son support tout au long de notre démarche ainsi que la députée de Taschereau, madame Agnès Maltais.

À la suite des analyses géotechniques visant à caractériser le sol à l'hippodrome, nous savons que c'est là que l'amphithéâtre sera implanté. Cette décision nous permet d'économiser 42 M\$ sur le projet. À ce montant s'ajoute un retour des taxes de l'ordre de 35 M\$. La récupération de $\pm 5\,000$ mètres carré déjà construits du côté du Ludoplex permet également des économies substantielles (± 15 M\$). Un simple réaménagement visera à compléter les besoins de QMI en espace à bureaux.

Tous s'entendent pour dire, autant la Ville que le gouvernement du Québec, que la vocation d'un tel équipement est incompatible avec une grande partie de la clientèle qui fréquentera l'amphithéâtre.

Nous avons entamé des discussions avec le ministre des Finances, monsieur Raymond Bachand, et avec la présidente du Conseil du Trésor, Madame Michelle Courchesne, et tous les deux conviennent qu'un tel établissement n'a pas sa place à proximité de l'amphithéâtre. Nous avons convenu de collaborer avec le gouvernement du Québec pour trouver une solution. Il n'y a pas péril en la demeure car nous avons jusqu'à la fin de l'année 2014 pour relocaliser les installations du Ludoplex.

De plus, depuis quelques semaines, nous avons revu le gabarit de l'amphithéâtre le faisant passer de 70 000 mètres carrés à près de 64 000 mètres carrés, permettant au passage une économie autour de 17 M\$.

Je vous rassure, cette révision du gabarit auquel s'ajoute les mètres carrés du Ludoplex fait en sorte que notre amphithéâtre sera de taille comparable à celui de Pittsburgh, ce qui en fait un édifice qui aura les caractéristiques suivantes : 18 000 sièges; une diversité de produits sera offerte aux spectateurs telles des suites corporatives ou des loges de type théâtre. Bref, il y en aura pour tous les goûts et toutes les bourses. On le voit bien, il s'agira d'une offre commerciale moderne, comparable à ce que l'on connaît de mieux en Amérique du Nord.

Plus de 46 M\$ seront investis à l'achat et à l'installation d'équipements sonores et visuels pour que les spectateurs à un éventuel match de hockey ou à un spectacle vivent une expérience sensorielle exceptionnelle. À cela s'ajoute un ensemble d'autres équipements dont un studio de télévision entièrement aménagé et payé par QMI.

Pour les analystes sceptiques qui, malgré tous ces réaménagements financiers revus à la baisse, s'interrogeraient sur notre capacité d'atteindre la cible de 400 M\$, je vous rassure en vous confirmant les éléments financiers suivants :

- QMI absorbera une partie des montants visant à faire de notre amphithéâtre un équipement de pointe;
- nous avons prévu une contingence de construction de l'ordre de 7,5 M\$;
- nous avons inclus dans le budget une réserve pour inflation de 18,7 M\$;
- nous avons anticipé une réserve pour risques de l'ordre de 22,3 M\$;
- finalement, notre budget de 400 M\$ inclut une contingence (imprévu) de 25 M\$.

Bref, la ceinture et les bretelles atteignent quelque 73,5 M\$, soit 18,3 % du budget de construction. Nous sommes convaincus que nous disposons de ce qu'il faut pour respecter notre engagement quant au budget et au délai pour livrer cet équipement.

Depuis octobre 2009, nous souhaitons faire de ce projet un objet de mobilisation et de fierté pour notre région. Nous entendons faire en sorte que ce soit le cas. Rassembler plutôt que diviser, voilà notre objectif. Nous croyons sincèrement avoir réuni toutes les conditions pour que ce soit le cas.

Nous devrions voir de la machinerie s'activer sur les terrains d'ExpoCité après Expo Québec; c'est une question de mois. En fait, les travaux commenceront à la mi-septembre 2012.

En terminant, je voudrais remercier Claude Rousseau pour l'excellence de son travail et pour l'énergie qu'il a consacrée afin de concrétiser l'entente conclue vendredi soir. Au nom de la population régionale, je l'en remercie.

Finalement, pour leur appui et leurs judicieux conseils, je tiens également à remercier les vice-présidents du comité exécutif, François Picard et Richard Côté. Grâce à la conjugaison des efforts et des talents de ces personnes et de nombre d'autres restées dans l'ombre; la région se rapproche de son rêve.